



AVIS DE CONCOURS

1^{ère} année de la licence: Entraînement Sportif

L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports organise, du 09 au 11 Septembre 2024, le concours d'accès à la première année de la licence filière "Entraînement Sportif", au titre de l'année universitaire 2024/2025.

Nombre de places : 50 places

Conditions de candidature

- Baccalauréat scientifique (ou Baccalauréat toutes séries pour les sportifs de haut niveau) ;
- Vécu sportif justifié.

Dossier de Candidature

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

- Formulaire de candidature (joint au présent avis) dûment renseigné et signé ;
- Copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Copie certifiée conforme du Baccalauréat ;
- Copies certifiées conformes des relevés des notes de l'examen régional et national du baccalauréat ;
- Licence fédérale et pièces justificatives du **vécu sportif** ;
- Autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Attestation de non-travail pour les étudiants ordinaires ;
- 01 photo d'identité récente, à coller sur le formulaire de candidature.

Modalités d'admission

- Présélection sur dossier ;
- Epreuves pratiques évaluant les aptitudes physiques et la spécialité sportive des candidats (Ne passeront à l'épreuve écrite que les candidats ayant satisfait aux épreuves pratiques) ;
- Epreuves écrites en français (Une note inférieure à 7/20 est éliminatoire) ;
- Entretien devant un jury ;

Ne passent à l'épreuve orale que les candidats ayant satisfait aux épreuves écrites.

Dates importantes

- Jeudi 15 août 2024 : Début de réception des dossiers de candidature ;
- Vendredi 30 août 2024 avant 15h00 : Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature ;
- Vendredi 06 septembre 2024 : Publication de la liste des candidats convoqués au concours ;
- Lundi 09 Septembre 2024 : Début des épreuves du concours ;
- Jeudi 12 Septembre 2024 : Publication de la liste des candidats définitivement admis.



IMPORTANT :

- Les dossiers de candidature doivent être déposés directement, du lundi au vendredi de 9h à 15h, au Centre National des Sports Moulay Rachid (CNSMR), km 12, route de Meknès, Salé (à proximité de Dar Sikka), et les candidatures reçues par courrier seront rejetées.
- Les listes des candidats convoqués à chaque étape du concours seront publiées sur le site web (www.irfc.ma). Cette publication est considérée comme étant une convocation à passer l'épreuve suivante.
- La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web (www.irfc.ma)
- Les candidats fonctionnaires doivent présenter une autorisation à passer le concours et une autorisation à poursuivre les études à plein temps pour l'inscription.
- A l'IRFC, la présence aux cours est obligatoire et le régime des études n'est pas interne.

